



Ville de
Kingersheim

Débat d'Orientations de Mandat (DOM) 2020 - 2026

Conseil Municipal du 17 mars 2021



Une initiative kingersheimoise

- La démarche « Débat d'Orientations de Mandat » (DOM) a été initiée en 2002 à Kingersheim pour permettre un débat en conseil municipal sur les prévisions pluriannuelles lié au programme de la mandature et permettre une meilleure gestion au travers de chaque budget annuel (pour *passer facilement du DOM au DOB chaque année*).
- Récompensée par le prix de l'innovation financière 2008 décerné par l'Afigese (*Association finances gestion évaluation des collectivités territoriales*), il s'agit d'une démarche:
 - Qui donne du sens aux orientations budgétaires pour la conduite du programme municipal et permet de fixer un cap de constructions budgétaires chaque année !
 - Favorise l'affichage et la transparence pour faire vivre plus encore la démocratie locale en termes de débats correspondants au sein du conseil municipal, ce qui concourt aux objectifs de la loi « Engagement et Proximité » promulguée le 27 décembre 2019.
 - C'est une démarche citoyenne : dire ce que l'on va faire et faire ce que l'on a dit ! Elle assure affichage et transparence sur l'ensemble du mandat => c'est le contrat citoyen !



L'intérêt d'une prospective

- Chaque année, chaque budget est un acte du Plan PluriAnnuel (*présenté lors du Débat d'Orientations de Mandat*) au service des projets de la mandature.
- La prospective, c'est une méthode où la prévision des Recettes et Dépenses est établie sur le moyen terme et qui permet de fixer un cap d'équilibre budgétaire, de la fiscalité, de la dette.
 - Et l'expérience acquise depuis 2002 a montré que la pluri-annualité de la programmation permet une meilleure gestion.
- La démarche s'établit dans le respect du contrat municipal et apporte un éclairage sur les actions et leur sens : chaque année, on réalise un bilan des réalisations dans le cadre de la prospective, dont un point d'avancement spécifique des réalisations à mi-mandat.
- Ainsi, on répond à 4 objectifs principaux :
 - Prévoir pour une meilleure gouvernance
 - Evaluer et rendre compte
 - Expliquer le contexte, les enjeux et les risques
 - Placer le budget au service des projets



Orientations 2020 - 2026

- Il s'agit de renouveler cette démarche « DOM » pour la nouvelle mandature 2020 - 2026, avec prise de référence sur le Compte Administratif provisoire 2020, et d'organiser un débat en correspondance au Conseil Municipal.
- Le cap budgétaire est fixé pour les années à venir et chaque budget annuel déclinera une étape du plan de route pluriannuel, avec un budget unique chaque année, sans budget supplémentaire, avec des modifications budgétaires présentées point par point en Conseil Municipal.
 - La prise en compte d'évènements nouveaux ou imprévus doit se faire en restant dans l'objectif à atteindre (*programme municipal et cadre budgétaire associé*).
 - Une mobilisation de l'ensemble des acteurs (*élus, collaborateurs*) permet de respecter le déroulement budgétaire de la prospective année par année.
- Un retour régulier vers les habitants au travers des outils de communication municipaux (*magazine, site internet, informations diverses à destination des habitants ou des usagers, ...*) est formalisé.
- Un travail d'évaluation permanent est nécessaire en regard de la difficulté de prévision sur plusieurs années et un bilan à mi-mandat doit être réalisé (2023).



Priorités et objectifs budgétaires 2020 - 2026

- Comme présenté lors du Conseil Municipal du 20 janvier 2021, le projet municipal pour le mandat qui débute conserve l'ambition de faire de Kingersheim une ville durable du mieux vivre ensemble, «une ville qui rassemble».
- Celui-ci s'articule autour de 3 priorités:
 - L'éducation et la citoyenneté,
 - Les solidarités,
 - La Transition Ecologique et Energétique.
- Avec 4 objectifs budgétaires structurants pour ce nouveau mandat:
 1. Maintenir la maîtrise de l'ensemble des dépenses de la collectivité tant en fonctionnement qu'en investissement.
 2. Maîtriser la fiscalité durant les 6 années.
 3. Prioriser les investissements « productifs » et la maintenance des équipements et du patrimoine.
 4. Maintenir un équilibre financier durable sur nos résultats de gestion et la baisse de l'encours de la dette.



Les projets et actions prévus durant la mandature

- Le programme de la mandature 2020 -2026, présenté lors du Conseil Municipal du 20 janvier 2020, forme le contrat municipal, et porte des projets et actions :
 - Etudiés ou engagés lors de la précédente mandature.
 - Attendus par les habitants / usagers lors des différentes rencontres : «Rencontres en Quartier», «Circulation Pacifiée», ...
 - Portés par l'équipe municipale en formant un programme enrichi par les habitants lors d'un Forum Participatif le 13 février 2020.
- Chaque projet ou action:
 - Sera piloté par un(e) élu(e) et un porteur opérationnel dans le cadre d'une démarche projet (démarche transversale et collaborative).
 - Fera l'objet d'une séquence participative, dans la mesure du possible, proposée aux habitants / usagers.
 - Devra prendre en compte systématiquement les enjeux Energie / Climat (*en lien avec le processus Cit'Ergie*).
 - Intégrer toutes les pistes d'optimisation budgétaire et d'efficacité opérationnelle.



Orientations budgétaires 2020 – 2026 en dépenses

- Les dépenses totales de la collectivité ont été maîtrisées depuis 2006.
 - Ce sont les charges de personnels qui ont structuré l'évolution de l'ensemble des charges, les autres charges sont restées maîtrisées.
 - Il est nécessaire de maîtriser leurs évolutions: ce sont des charges « rigides ».
 - Des besoins de renouvellement de postes seront néanmoins nécessaires ou des recrutements sur de « nouveaux » métiers ou nouvelles missions de service public => nécessiter de travailler avec une Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences (GPEC).
- Il faut continuer le désendettement engagé depuis 2012 (- 5 Mio d'euros d'encours de la dette entre 2012 et 2019, soit une moyenne de 700 k€ par année), même si des emprunts doivent encore être souscrits durant la mandature pour réaliser les projets:
 - Par son extinction naturelle, le capital restant dû diminuera de moitié entre 2021 et 2025.
- La matrice des investissements doit rester en moyenne à 1 Mio € chaque année maximum, sauf si des projets apportent des financements / soutien nouveaux.
 - Hors financements « nouveaux », le programme pluriannuel 2021 - 2026 devra être d'un volume inférieur au précédent mandat (soit inférieur à 10 Mio d'euros) pour parvenir à l'objectif de désendettement et d'équilibre budgétaire.



Orientations budgétaires 2020 – 2026 en recettes

- La commune de Kingersheim est toujours « structurellement » dotée de recettes inférieures en moyenne d'1/3 aux communes qui lui sont comparables.
 - Cet écart s'est amplifié ces dernières années et l'impact de la baisse des dotations de l'Etat aux collectivités locales, engagée depuis 2013, est conséquent pour la Ville de Kingersheim :
 - 1 630 700 € pour la dotation forfaitaire en 2012.
 - 687 408 € en 2020, soit une perte de 1 Mio d'€uros.
 - Une suppression de la DSU (*Dotation de Solidarité Urbaine*) est effective en 2021 à laquelle s'ajoute également en 2021 une contribution au FPIC (*Fonds national de Péréquation des ressources Intercommunales et Communales*).
- On ne maîtrise pas encore bien l'impact de la poursuite de la baisse de la fiscalité des ménages (*80% des ménages sont déjà exonérés*), avec la réduction de 30% de la taxe d'habitation pour les 20% restant de ménages les plus aisés et sa suppression totale en 2023.
 - C'est un point de vigilance à observer.
- Même si elle reste faible, la CAF Brute représente néanmoins en moyenne, 11% des recettes de fonctionnement depuis 2014.
 - C'est également un point de vigilance à observer durant la mandature.